

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2249

Edition du
24 juin 2019

DANS CE NUMÉRO

La culture du bâti enfin mise au présent (Yvette Jaggi)

Conservation du patrimoine: comment une idée nouvelle fait son chemin dans les méandres fédéraux

Air2030: du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat (Jean-Daniel Delley)

Aviation militaire: entre question de principe et implications concrètes

Un livre commémore les trois quarts de siècle du Club 44 (Pierre Jeanneret)

«Club 44. Questionner, débattre, rencontrer» (sous la direction de Marie-Thérèse Bonadonna, Florence Jordan Chiapuzzi et Pascal Antonietti), Neuchâtel, Ed. Alphil, 2019, 111 pages

Comment le commerce en ligne redistribue les cartes entre centre-ville et périphérie (Pierre Dessemontet)

Urbanisme, commerce et mobilité ont partie liée

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

La culture du bâti enfin mise au présent

Conservation du patrimoine: comment une idée nouvelle fait son chemin dans les méandres fédéraux

Yvette Jaggi - 23 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35144>

Rituel quadriennal oblige, l'Office fédéral de la culture met en consultation son projet de [Message culture](#) pour les années 2021 à 2024.

Les cantons, qui ont une compétence générale en matière de culture, et les villes, qui en assument la majeure partie du financement, ainsi bien sûr que les milieux concernés vont scruter les intentions fédérales. Tous y trouveront la confirmation des soutiens déjà acquis et quelques [relèvements ciblés](#) des plafonds de dépenses.

Seule - et très bonne - innovation budgétaire: l'ouverture d'un crédit-cadre de 3,1 millions de francs pour la culture du bâti, plus précisément pour «*l'encouragement de la médiation et du débat dans la culture du bâti et le soutien à des offres de conseil et de formation*» sous la responsabilité de l'Office fédéral de la culture.

Même dans un pays riche et attentif au milieu naturel et construit comme la Suisse, la prise en considération de la culture architecturale contemporaine est récente, contrairement à l'attention traditionnellement vouée au patrimoine culturel archéologique et historique. Ce décalage devrait progressivement s'amenuiser

grâce à une prise de conscience, certes tardive mais convergente, de la part des professionnels de l'architecture et de la construction ainsi que de diverses autorités fédérales compétentes.

D'abord les professionnels concernés

Dès 2010, la Société des ingénieurs et architectes (SIA) engageait le combat pour la reconnaissance de la culture du bâti (*Baukultur*), par les autorités politiques et plus généralement par la société. En 2015, la maison d'édition des trois revues proches de la SIA prenait un nom significatif: [espazium](#) - *Les éditions pour la culture du bâti*.

Constatant en février 2011 que le [Message culture 2012-2015](#) ne mentionne pas la culture contemporaine du bâti, la SIA se tourne vers le Parlement pour réparer cette lacune puis lui demande en plein débat de «*rectifier le tir*». Ce que les Chambres n'ont pas voulu faire, de crainte de remettre en cause le passage prévu au système de versements globaux des aides aux cantons, libres dès lors d'affecter les fonds reçus à la sauvegarde de tels objets à protéger ou à la poursuite de certaines interventions archéologiques.

Sans se décourager, la SIA et

ses nombreux alliés reviennent inlassablement à la charge et parviennent à faire admettre l'essentiel de leur [Manifeste](#) de mars 2010 sur la culture du bâti comme défi de la politique culturelle. En bref, la culture du bâti cesse d'être perçue comme une réalité exclusivement liée au passé et englobe aussi la création contemporaine.

Ensuite la dimension internationale

En janvier 2018, en prélude au Forum économique de Davos, les ministres de la culture et nombre de personnalités représentant notamment les organisations européennes intéressées, l'Unesco et l'inventaire Icomos International se réunissent à l'invitation du président de la Confédération, Alain Berset.

Les délégués adoptent la [Déclaration de Davos](#). Ce texte affirme le rôle central de la culture dans l'environnement bâti, précise la notion de culture du bâti, donne la vision de la culture du bâti de qualité et met l'accent sur les avantages d'une telle culture pour la société. Tous éléments qui se retrouvent textuellement dans les priorités de la politique culturelle fédérale affirmées pour les prochaines années.

Enfin les stratégies de l'administration fédérale

Le [Message culture 2016-2020](#) consacre quelques lignes à la transition en préparation pour faire face aux «*répercussions négatives d'une urbanisation débridée*» et dénoncer la «*piètre qualité architecturale de nombreux bâtiments récents*». Pour ne rien dire des problèmes plus généraux liés à l'aménagement du territoire et des infrastructures, à la mobilité croissante, à la transition énergétique et, bien sûr, au développement du paysage.

D'ici 2020, l'Office fédéral de la culture a reçu pour mission de développer une stratégie interdépartementale en faveur de la culture du bâti, associant une dizaine d'offices fédéraux ainsi que les cantons, des experts externes et les hautes

écoles. Parallèlement à ces travaux de spécialistes, l'Office prend des mesures propres à sensibiliser à la culture contemporaine du bâti des publics divers, tels le monde politique et la société civile.

Le très élaboré projet intitulé [Stratégie Culture du bâti](#) vient d'être mis en consultation auprès des milieux intéressés qui devraient y trouver une réponse à leurs préoccupations respectives. Ce rapport veut non seulement une reconnaissance de la création contemporaine, mais aussi le développement d'une conscience de la qualité culturelle du bâti, s'exprimant aussi bien dans le détail architectural que dans la planification urbanistique. Dans tous les cas, les choix opérés et les politiques suivies ont une incidence directe sur la qualité de vie des habitants et le développement durable des

espaces, construits ou non.

La mise en œuvre de cette *Stratégie* se fera au cours des années couvertes par le *Message culture 2021-2024* sur lequel se prononceront les parlementaires élus en octobre prochain. Tout semble finement préparé – sur le papier – pour encourager une prise de conscience générale de l'importance politique, sociale et environnementale de la culture du bâti.

Reste la question des moyens, que d'aucuns espéraient plus généreusement distribués. En réalité, seul l'Office fédéral de la culture, chargé de coordonner la stratégie et sa mise en œuvre, verra son budget augmenté à cette fin. Les autres administrations fédérales concernées pourront toujours utiliser de façon optimale leurs compétences et faire jouer les synergies.

Air2030: du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat

Aviation militaire: entre question de principe et implications concrètes

Jean-Daniel Delley - 20 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35134>

L'aviation militaire helvétique a connu une naissance difficile. Et sa vie fut tout sauf un long fleuve tranquille. Selon toute probabilité, l'actualité ne lui annonce pas un cours plus calme.

En 1910, le Conseil fédéral refuse de financer la formation des pilotes. C'est un appel de

dons auprès de la population qui permet l'achat des 17 premiers appareils en 1916. En 1964 éclate le scandale des Mirage. Un dépassement de 66% du crédit initial conduit à la démission de Paul Chaudet, chef du département militaire fédéral, et à une réduction du nombre d'avions achetés qui passe de 100 à 59. En 1993,

l'initiative populaire [Pour une Suisse sans avions de combat](#) est certes rejetée, mais elle obtient un soutien non négligeable (42,8% des votants). En 2014, le peuple refuse l'achat des Gripen: opposition au modèle choisi, coût jugé trop élevé et gestion catastrophique du dossier par Ueli Maurer, alors chef du

département de la défense.

Le programme Air2030 prévoit le renouvellement de la flotte aérienne qui arrive en fin de vie d'ici 2030 et de la défense sol-air de longue portée. Le Conseil fédéral propose un crédit-cadre de 6 milliards de francs pour l'achat des nouveaux appareils ([DP 2204](#)). Un [arrêté de planification](#) fixe la procédure valable pour cet achat. Le gouvernement fait le choix de soumettre au référendum ce crédit-cadre, un choix qui n'est pas impératif au regard du droit. Mais il s'agit d'une question politique importante qui justifie cette procédure, argumente le Conseil fédéral. Il s'agit de savoir si le peuple soutient le principe d'une défense aérienne du territoire. Si la réponse se révèle positive, ce sera au Conseil fédéral puis au Parlement de se déterminer sur le modèle d'avion.

A première vue, la procédure choisie paraît appropriée. Dans aucun pays du monde, le peuple ou même le Parlement se prononce sur un type d'armement, une décision

technique qui relève des spécialistes, en principe en fonction des orientations de la politique de défense. Mais, à y regarder de plus près, le choix du modèle n'est pas qu'une affaire technique. Il traduit une option de défense aérienne. La flotte ne doit pas seulement protéger l'espace aérien helvétique. Elle peut être engagée dans des attaques au sol, d'où le besoin d'acquérir des chasseurs bombardiers. Or la proposition de principe soumise au peuple - oui ou non à une défense aérienne - ne permet pas à ce dernier de se prononcer sur cette option multifonctionnelle - police aérienne, défense de l'espace aérien et appui au sol. Elle empêche par exemple de mettre en question cette troisième fonction: comment imaginer des bombardements sur un territoire aussi exigu et densément peuplé? Pourquoi ne pas se contenter de chasseurs?

Ce n'est pas tout. [Infosperber](#) rappelle fort opportunément que les modèles en concurrence présentent un risque élevé de dépendance à

l'égard des fournisseurs étrangers. Ainsi du F/A-18 actuellement en service. Son système électronique et son système de conduite de feu restent partiellement un mystère pour les spécialistes helvétiques, gérés qu'ils sont par la *Navy* américaine. De même pour les mises à jour qui sont décidées aux Etats-Unis. De même également pour la fourniture des pièces de rechange, livrées prioritairement à l'armée américaine et qui ne nous parviennent parfois que tardivement.

Nous avons besoin d'avions pour assurer notre indépendance, mais notre choix nous mettra éventuellement dans une situation de dépendance. Un paradoxe peu évoqué dans le débat. Sans parler de la dépense envisagée - 6 milliards - qui dépasse largement le crédit voté pour l'achat des Gripen et refusé notamment parce que trop élevé. Le renouvellement de la flotte aérienne, dont le Conseil fédéral et le Parlement veulent faire une affaire de principe, est donc loin d'être acquis.

Un livre commémore les trois quarts de siècle du Club 44

«Club 44. Questionner, débattre, rencontrer» (sous la direction de Marie-Thérèse Bonadonna, Florence Jordan Chiapuzzi et Pascal Antonietti), Neuchâtel, Ed. Alphil, 2019, 111 pages

Pierre Jeanneret - 18 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35126>

Tout le monde connaît, au moins de nom, cette vénérable et néanmoins toujours très

vivante institution qui fait honneur à La Chaux-de-Fonds. Un [ouvrage collectif](#) richement

illustré nous renseigne sur ses origines, son développement, ses buts, l'architecture de ses

locaux, le choix de ses conférenciers.

Tout a commencé en 1944, sous l'impulsion d'un industriel, Georges Braunschweig, alors directeur de la société Portescap. Celle-ci cessera de financer le Club 44 en 1984. Des subsides publics et privés y pourvoient.

En 1944, on va vers la fin de la guerre. Il s'agit d'échapper au repli culturel qu'a connu la Suisse, de préparer les temps nouveaux, et pour cela de donner des informations et de susciter le débat. Le Club va devenir un forum de discussion, une agora. Au début, il est assez élitaire... et purement masculin. Les femmes n'y seront admises comme membres cotisantes qu'en 1971, plus tard les conférences données dans les locaux du Club seront accessibles à tous.

Aujourd'hui, il a accueilli plus de 2'100 conférences et débats! Il a attiré à La Chaux-de-Fonds les noms les plus prestigieux de la politique, de la pensée, des arts et des sciences. Mentionnons, parmi d'innombrables autres personnalités qui mériteraient toutes d'être citées, les noms de Jean-Paul Sartre, Pierre Mendès France, Albert Jacquard, Edgar Morin, Hubert Reeves, Omar Porras, François Truffaut, Pierre Graber, Ruth Dreifuss, Jeanne Hersch, Jean Ziegler ou encore René Prêtre... Que la capitale des Montagnes neuchâtelaises, qui connaît aujourd'hui de grandes difficultés financières dues aux

crises horlogères successives, réussisse à faire venir des personnalités aussi célèbres témoigne du rayonnement de La Chaux-de-Fonds.

Dès 1957, grâce à la générosité de la société Portescap, le Club 44 devient propriétaire de ses locaux à la rue de la Serre 64, un immeuble de style néoclassique de 1912, dont les espaces ont été superbement transformés par l'architecte milanais Angelo Mangiarotti (1921-2012). Il est parti aux Etats-Unis en 1953 et y a rencontré les ténors de l'architecture contemporaine: Frank Lloyd Wright, Walter Gropius et Ludwig Mies van der Rohe, qui auront une grande influence sur son travail.

Alors que les années 50 se distinguent souvent par la laideur des constructions, Mangiarotti a réussi, avec l'aménagement intérieur du Club 44, un travail magnifique, créant un espace à la fois aéré et facile d'utilisation, correspondant parfaitement aux besoins et aux idéaux de ses commanditaires. C'est à bon escient qu'un chapitre du livre est consacré aux locaux du Club, par Denis Clerc, qui fut de 1982 à 2016 l'architecte de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

La parole est aussi donnée, dans l'ouvrage, à un certain nombre d'auditeurs et auditrices des conférences, qui disent ce que celles-ci leur ont apporté comme nourriture intellectuelle. Quant à la déléguée culturelle du Club 44,

elle s'interroge sur la programmation de ces conférences très éclectiques par leurs sujets. Depuis 1957, celles-ci sont enregistrées, et depuis 2014 filmées en plan fixe. Ainsi, le Club a pu constituer une imposante médiathèque d'une richesse exceptionnelle, comprenant près de 1'700 cassettes et 250 bandes magnétiques. De 2004 à 2012, la totalité du fonds a été numérisée, ce qui rend son accès beaucoup plus facile.

Spécialiste de l'histoire des médias, et notamment de la radio et de la télévision, le professeur lausannois François Vallotton consacre un chapitre à «*la conférence comme vecteur intellectuel et comme source historique*». Il relève que les historiens ne se sont longtemps intéressés qu'à l'écrit, à l'imprimé. Or deux inventions importantes ont nettement amplifié l'importance des sources orales: le phonographe puis, dans les années 1920, l'avènement de la radio, média par lequel se sont données de nombreuses conférences. Vallotton évoque aussi le renouveau des conférences à travers les Entretiens d'Oron et les Rencontres internationales de Genève, par exemple. Un renouveau auquel le Club 44 a donc fortement contribué aussi.

A la fin de ce petit livre de lecture agréable, on trouvera la liste complète des conférenciers.

Comme l'écrit le professeur neuchâtelais Laurent Tissot, le [Club 44](#) participe du «*miracle*

de La Chaux-de-Fonds», ce centre de la production

horlogère qui fut et reste

ouvert au monde et attaché au débat démocratique.

Comment le commerce en ligne redistribue les cartes entre centre-ville et périphérie

Urbanisme, commerce et mobilité ont partie liée

Pierre Dessemontet - 21 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35141>

Depuis l'aube de l'histoire des sociétés, la ville est le lieu du marché, là où la population rurale des alentours venait échanger ses produits contre les biens dont elle avait elle-même besoin.

La ville se construit largement en fonction de cet impératif: places de marché, grenettes, bâtiments accueillant des surfaces commerciales et artisanales sur le pas-de-porte, rues dédiées, voire nommées d'après le genre de commerces riverains, le tout dans un contexte de haute densité permettant au chaland de trouver tout ce dont il a besoin dans un rayon aisément accessible à pied.

Cet urbanisme commercial aura prévalu jusqu'à la généralisation de la voiture automobile. L'irruption de la motorisation privée a en effet provoqué une profonde réorganisation des logiques spatiales, marquant le territoire par la construction de nouvelles infrastructures routières: autoroutes, jonctions, roclades, contournements de localités.

Ces aménagements ont rendu l'ensemble du territoire facilement accessible aux voitures, tandis que ces dernières engorgeaient les centres-villes où se trouvaient traditionnellement la majeure partie des commerces. La voiture a contribué au développement des banlieues et des zones de villas, tout en rendant plus difficile l'accès au centre des villes.

Le commerce réagit à ces évolutions avec l'avènement du centre commercial, qui suivit de très près le développement du réseau autoroutier: en Suisse, la première autoroute (Genève-Lausanne) fut mise en service en 1964, le premier centre commercial ouvert en 1970 (Spreitenbach/AG). L'émergence des centres commerciaux de périphérie captura dès les années 1970 une part croissante des ventes au détail, avec un impact immédiat et durable sur la vitalité du commerce des centres-villes, marquant un déclin durable et continu de l'emploi: à Lausanne, on est ainsi passé de 10'700 emplois dans le commerce de détail en

1965 à 5'900 en 2008; dans le même temps, la commune de Crissier, située au cœur de la principale zone commerciale de l'Ouest lausannois, gagnait plus de 1'300 emplois dans un secteur auparavant pour ainsi dire inexistant.

Affaire de commodité

La typologie commerciale s'est aussi ressentie de la concurrence entre centres-villes et périphéries commerciales. Pour exemple: l'alimentation générale. Elle s'est tant bien que mal maintenue dans les centres, tout en réduisant considérablement la voilure pour ne plus desservir que le marché local, mais elle a majoritairement migré vers les centres commerciaux de périphérie, qui desservent des populations beaucoup plus nombreuses.

Plus précisément, les commerces de biens pondéreux (meubles, électroménager, quincaillerie, matériaux de construction, etc.) ont pratiquement disparu des centres-villes au profit des

centres commerciaux de la périphérie, ces puissants générateurs de trafic placés à proximité des jonctions autoroutières et complètement orientés vers un concept «*du magasin au coffre de la voiture*».

C'est bien l'aspect pratique qui explique le développement du commerce de périphérie, et c'est là son seul argument. Le commerce du centre a donc perdu à son profit la clientèle quotidienne de banlieue et celle des articles pondéreux. Il a toutefois gardé une grande partie du tissu commercial de biens moins encombrants: librairies, habillement, bijouteries, pharmacies, etc. Or, c'étaient précisément les domaines ciblés par le commerce en ligne apparu au tournant du siècle: tout semblait donc devoir conspirer contre ce qui restait des commerces au centre des villes ([DP 2166](#)).

Toutefois, 20 ans plus tard, on peut constater que si les ventes en ligne ont pris une grande importance, elles n'ont pas annihilé le commerce du centre-ville: il attire encore une clientèle importante qui valorise l'expérience urbaine, la combinaison d'échanges économiques, sociaux, culturels, voire politiques que seule la ville dense permet. Elle offre la possibilité de flâner dans les rues au gré des vitrines, en s'arrêtant ici et là pour prendre un café ou simplement se reposer sur un banc public, écouter un musicien de rue - une

expérience que les centres commerciaux de banlieue ne sont jamais parvenus à concurrencer et que les sites de vente en ligne ne peuvent pas cibler.

Le centre-ville se défend plutôt bien

Or, depuis une dizaine d'années, on observe que le centre-ville n'est plus seul à se trouver concurrencé sur le plan commercial: les centres commerciaux de périphérie (*shopping-centers* et autres *malls*) se trouvent désormais dans le même cas. Depuis 2008, on a ainsi perdu autant d'emplois dans le commerce à Crissier qu'à Lausanne. Et aux Etats-Unis, les principales victimes du développement du commerce en ligne sont précisément ces centres commerciaux de périphérie visant la clientèle automobile.

Dans ce nouvel environnement commercial, les centres-villes sont mieux placés qu'il y paraît. Cela fait en effet 50 ans maintenant qu'ils sont concurrencés par l'offre commerciale de périphérie, réputée plus commode pour les automobilistes, et qu'ils doivent faire face à l'argument du «*tout sous le même toit*» inlassablement répété par les centres commerciaux.

Les centres-villes sont arrivés à faire face, en partie du moins, en tablant sur l'expérience urbaine: non seulement une offre d'une diversité commerciale inégalable par les centres commerciaux, mais

aussi la combinaison de services très variés: commerces, restauration, culture, loisirs, services personnels, le tout dans un cadre urbain de rues de plus en plus souvent piétonnes - donc confortablement accessibles et moins bruyantes.

Cette politique, associée à une attention accrue aux espaces publics ([DP 2210](#)), permet aujourd'hui aux centres-villes de compenser, au moins partiellement, leur déficit en termes de commodité. Or le commerce en ligne, qui vise justement la commodité, ne représente de ce point de vue plus tant une concurrence pour les centres-villes que pour les centres commerciaux de périphérie.

Dans les années à venir, les différents avatars du commerce en ligne, et notamment le développement des services de livraison à domicile, vont poser la question de la reconversion des zones commerciales de banlieue au moment où nombre de centres commerciaux pourraient péricliter et se trouver soumis à la concurrence des puissants relais logistiques nécessaires à l'e-économie. Pendant ce temps, les centres-villes ont toutes les armes pour faire face à cette nouvelle révolution commerciale.

Entre commerce de centre-ville et centre commercial de banlieue, la forme de distribution la plus menacée par le commerce en ligne n'est peut-être pas celle que l'on croit.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

SSR: le coût du fédéralisme

Dans le cadre de son programme d'économies, la SSR veut centraliser ses sites de production. Le [Conseil national](#) s'y oppose au nom du fédéralisme. Or la SSR est contrainte de faire des économies puisque les autorités ont plafonné ses ressources - baisse de la redevance, interdiction de la publicité en ligne. Les parlementaires n'ont pas compris que le fédéralisme a un coût. | *Jean-Daniel Delley - 19.06.2019*

Une politique fiscal-social pour les riches

Le Parlement a porté à 25'000 francs au maximum la déduction sur le revenu pour frais de garde des enfants. Or l'on sait que les déductions fiscales profitent d'abord aux revenus élevés, comme l'a montré Bernard Dafflon dans son ouvrage [Panorama des impôts en Suisse](#) (chap. 3). Car ces derniers sont plus à même de cumuler les déductions (frais professionnels, épargne, prévoyance...) et ces déductions cassent la progressivité du taux d'imposition. | *Jean-Daniel Delley - 21.06.2019*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

La culture du bâti enfin mise au présent

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/57190.pdf>

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/57192.pdf>

https://espazium.s3.eu-central-1.amazonaws.com/files/2019-03/concept_directeur_espazium_12_2016_0.pdf

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2011/2773.pdf>

http://www.sia.ch/uploads/media/SIA_MM_110609_Kulturbotschaft_f.pdf

http://www.sia.ch/fileadmin/content/download/1105_Positionspapier_Baukultur_fr_web.pdf

https://davosdeclaration2018.ch/media/Brochure_Declaration-de-Davos-2018_WEB_2.pdf

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/461.pdf>

<https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/kulturpolitik/Strategie-Baukultur.pdf.download.pdf/Strategie-Baukultur-Informelle-Anhoerung.pdf>

Air2030: du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis222t.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33137>

<https://www.vbs.admin.ch/content/vbs-internet/fr/die-schweizer-armee/sicherheit-im-luftraum.detail.nsb.html/75063.html>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Politik/Technisch-verblendete-Schweizer-Kampfjet-Politik>

Un livre commémore les trois quarts de siècle du Club 44

<https://www.alphil.com/index.php/club-44.html>

<https://www.club-44.ch/>

Comment le commerce en ligne redistribue les cartes entre centre-ville et périphérie

<https://www.domainepublic.ch/articles/31559>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33347>

Espresso

https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/2019/20190618125946430194158159041_bsf108.aspx

<https://www.domainepublic.ch/articles/26730>